

## Perfectionnement des ressources humaines et renforcement des institutions

Comptant 13 projets et un engagement total de 171,9 millions de dollars sur une période de temps prolongée, le secteur de perfectionnement des ressources humaines et de renforcement des institutions constitue l'élément le plus important du programme bilatéral de l'ACDI. Dans ce cadre, plus du tiers des fonds est affecté aux travaux d'aménagement hydraulique, visant en particulier à aider les institutions indonésiennes chargées de la gestion des ressources hydriques. Signalons d'autres projets d'importance dans le domaine de la capacité scientifique, du personnel de planification régionale et des services vétérinaires.

## Développement en participation

À cette rubrique, on regroupe des projets variés destinés, notamment, à accroître la capacité des coopératives indonésiennes de servir leurs

membres, à favoriser le développement communautaire rural, à créer des liens entre les organisations non gouvernementales canadiennes et indonésiennes.

## Coopération au sein du secteur privé

Bien que cette coopération en soit encore à ses débuts, l'intention de l'ACDI est d'encourager les projets de coopération entre les entreprises canadiennes et indonésiennes, de sorte à favoriser le développement en Indonésie par un secteur privé dynamique.

## 4.2 Programme de coopération industrielle

Le Programme de coopération industrielle de l'ACDI (PCI) appuie des initiatives du secteur privé dans les pays en développement et a débloqué quelque 9,9 millions de dollars pour l'Indonésie. Depuis 1984-1985, une grande partie de ce montant

### TABLEAUX VIII

### PROFIL DES DÉCAISSEMENTS PROGRAMME CANADIEN D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

(en millions de \$ Cdn.)

MÉCANISME	1985-1986	1989-1990	1990-1991
A. De gouvernement à gouvernement	74,94	51,90	41,31
B. Fonds canadien	-	0,47	0,50
C. Programme de la coopération institutionnelle et des services au développement	0,90	1,13	1,58
D. Programme des organismes non gouvernementaux	0,68	4,50	0,67
E. Programme des organismes non gouvernementaux internationaux	0,02	-	-
F. Programme de coopération industrielle	1,03	0,64	2,54
G. Programme d'assistance humanitaire internationale	-	0,03	0,18
H. Aide alimentaire	-	0,03	-
<b>TOTAL</b>	<b>76,76</b>	<b>58,70</b>	<b>46,78</b>

Source : ACDI  
 NOTA : Les chiffres de 1990-1991 ne sont que des estimations